

Installation de la Cellule de Veille et de Prévention <i>Internat – Collège/Segpa/ALP de Houailou</i>

Cadre : organiser une veille attentive et permanente autour d'une cellule afin d'aider les élèves en grande difficulté et d'éviter le décrochage scolaire.

Objectifs :

- Réduire les sorties prématurées du cursus scolaire
- Engager les personnels d'enseignement et d'éducation dans la prise en compte et l'accompagnement des élèves en voie de démobilité et/ou de déscolarisation
- Proposer des solutions et organiser un suivi

Composition de la cellule :

- Directeur de l'Internat
- Principal
- Cpe
- Infirmières de l'Internat et du collège
- Assistant social

Partenaires (qui peuvent être amenés à participer aux réunions selon les cas traités)

- Professeurs, PP, personnel ATOSS, parents, éducateurs, ou autres « invités » concernés par les situations évoquées.

Organisation : réunion des membres permanents le jeudi de 13h à 14h

Fréquence : 2 réunions par périodes scolaires (une réunion « extraordinaire » peut être demandée par un membre)

Modalités d'action :

- Cerner la nature des difficultés
- Apporter une aide rapide et personnalisée
- Coordonner les actions proposées
- Coordonner le suivi des élèves

Modalités d'organisation :

- Etablir un planning des réunions
- Travail préparatoire : grille de repérage des élèves en voie de décrochage (aux personnels)
- *Fonctionnement des réunions :* 1 membre animateur
 - Présentation du travail préparatoire
 - Analyses
 - Propositions de solutions et suivi
 - Compte rendu à établir pour chaque réunion

Principes déontologiques :

- Respect des règles de confidentialité envers l'élève et sa famille
- Veiller à l'adhésion de l'élève et de sa famille aux actions proposées
- Respect de l'autorité parentale (souci de faciliter et soutenir l'autorité parentale)